

STAGE INTRODUCTION À L'ARBITRAGE

STADE IGA

STAGE D'INTRODUCTION À L'ARBITRAGE				
Dates du stage et horaire particulier	Endroit du stage	Information / inscription / autre...	Directeur(s) du stage	Date limite d'inscription
Samedi 5 octobre 2019 (9h00-17h00) Dimanche 6 octobre 2019 (9h00-17h00)	Stade IGA 285, Gary-Carter Montréal, Qc H2R 2W1	Minimum 6 / Maximum : 20	Claude Joly	20 septembre 2019
Modalités et règles				
Coût du stage	Modalités de paiement	Nombre de participants	Durée du stage	
25,00 \$ (taxes incluses)	Comptant / chèque à l'ordre de Tennis Québec	Minimum : 6 Maximum : 20	2 journées complètes de 9h00 à 17h00	
RÈGLES OBLIGATOIRES À RESPECTER POUR VOTRE INSCRIPTION				
Votre inscription sera <u>refusée</u>, si toutes les conditions suivantes ne sont pas respectées.				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Poster à Tennis Québec le formulaire d'inscription. 2. Avoir compléter le <u>formulaire d'inscription</u>: Écrire <u>lisiblement</u> en <u>lettres moulées</u> et compléter <u>tous les champs</u>. 3. Joindre le paiement. Comptant ou chèque à <u>l'ordre de Tennis Québec</u>. 				
IMPORTANT – Prérequis pour participer au stage				
<p style="text-align: center;">Le candidat DOIT:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Être âgé de 16 ans ou plus à la date du stage ; 2. Avoir une vision naturelle ou corrigée de 20-20 et une ouïe normale ; 3. Acquitter les frais d'inscription de 25\$ avant le <u>25 septembre 2019</u> (la licence de TQ (45\$) est aussi requise suite à la réussite du stage) ; 4. Avoir lu le guide-cours AVANT la tenue du stage et avoir survolé « Les règles du jeu 2019 » qui vous seront envoyés par courriel dès votre inscription. 				
Informations complémentaire				
<ul style="list-style-type: none"> • Une tenue de sport est requise (chaussures adaptées aux terrains de tennis, polo, short ou survêtement) ; • Le cours comporte des exposés théoriques et des séances de pratique ; • L'évaluation de fin de stage comporte aussi un examen pratique et une évaluation pratique ; • Les participants doivent apporter un lunch car les périodes de dîner sont consacrées au visionnement d'extraits vidéo. Il est obligatoire de participer à cette période. 				